



SOCIÉTÉ DES MUSÉES
DU QUÉBEC

POUR UNE VISION PARTAGÉE DU COLLECTIONNEMENT AU QUÉBEC

RAPPORT D'ÉTUDE

Juin 2014

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le contexte de réalisation et la méthodologie	4
Les répondants	6
Les collections	8
Sur le plan territorial	8
Sur le plan disciplinaire	10
Les politiques liées au collectionnement	12
Politique d'acquisition	12
Politique d'aliénation	14
La collaboration	16
Les principaux constats	18
Les besoins identifiés et les actions à entreprendre	19
Remerciements	21
Annexe	22
Questionnaire : <i>Enquête sur le collectionnement concerté</i>	

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1	Répartition des institutions muséales répondantes par région administrative	6
Tableau 2	Type d'institutions muséales faisant du collectionnement actif	6
Tableau 3	Catégorie d'institutions muséales répondantes	7
Tableau 4	Répartition des institutions muséales répondantes possédant une politique d'acquisition selon le type d'institutions	12
Tableau 5	Répartition des institutions muséales répondantes possédant une politique d'aliénation selon le type d'institutions	14

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Répartition de la portée territoriale des collections	8
Graphique 2	Répartition des axes de développement des collections privilégiés sur le plan territorial	9
Graphique 3	Répartition des principaux champs disciplinaires des collections	10
Graphique 4	Répartition des axes de développement des collections sur le plan disciplinaire	11
Graphique 5	Proportion des institutions muséales répondantes possédant une politique d'acquisition selon la catégorie d'institutions	13
Graphique 6	Proportion des institutions muséales répondantes possédant une politique d'aliénation selon la catégorie d'institutions	14
Graphique 7	Répartition des institutions muséales répondantes dont la politique d'acquisition aborde la question du collectionnement concerté	16
Graphique 8	Répartition des institutions muséales répondantes dont la politique d'aliénation aborde la question du transfert, vers d'autres institutions muséales, des objets ou des spécimens à aliéner	16
Graphique 9	Répartition des institutions muséales répondantes selon la fréquence de collaboration avec d'autres institutions muséales pour ce qui concerne les acquisitions d'objets ou de spécimens de collection	17
Graphique 10	Intérêt à poser des actions avec des institutions muséales de leur région, dans le but d'améliorer la collaboration en matière de complémentarité des collections	17
Graphique 11	Intérêt à poser des actions avec des institutions muséales ayant des collections semblables à la leur, dans le but d'améliorer la collaboration en matière de complémentarité des collections	17

Le contexte de réalisation et la méthodologie

Le projet *Pour une vision partagée du collectionnement au Québec* avait pour objectif de connaître les besoins des membres de la Société des musées du Québec (SMQ) sur le plan des outils liés au développement des collections ainsi que leur intérêt à bonifier les collaborations en matière de collectionnement. Il s'inscrit dans la foulée des recommandations adoptées par les membres de la SMQ lors du Grand Chantier des États généraux des musées du Québec, en 2011. Ceux-ci y ont notamment reconnu l'importance pour le réseau muséal d'adopter une vision commune du développement des collections au Québec et, pour les institutions muséales, de disposer de politiques et d'axes de collectionnement complémentaires.

Mené par le Réseau Info-Muse de la SMQ, ce projet a été appuyé par un comité consultatif composé de Guy Vadeboncoeur, vice-président à la muséologie du Musée McCord Stewart et président du comité, de Guylaine Archambault, directrice générale du Musée Armand-Frappier, Centre d'interprétation des biosciences, d'Yves Bergeron, directeur des études supérieures en muséologie à l'Université du Québec à Montréal, de Daniel Bissonnette, directeur du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, de Cécile Gélinas, directrice du Musée des beaux-arts de Sherbrooke, de Bernard Lamarche, conservateur de l'art actuel au Musée national des beaux-arts du Québec, et de Sophie Limoges, archéologue et chargée de projets à Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Il a été rendu possible grâce à une subvention du Programme d'aide aux musées du ministère du Patrimoine canadien.

La réalisation du projet s'est déroulée en deux étapes, soit l'envoi d'un questionnaire, puis l'organisation de trois consultations en région tenues respectivement à Beaupré¹, Trois-Rivières et Montréal. Au total, près d'une centaine de personnes ont assisté aux différentes consultations entre octobre 2013 et février 2014. Il en ressort une constance dans les besoins diagnostiqués, qui sont par ailleurs semblables à ceux identifiés dans le cadre de l'enquête (voir la section *Les besoins identifiés et actions à entreprendre* en page 19). En amont de ces consultations, les 304 membres institutionnels actifs de la SMQ ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne réalisé grâce au logiciel SurveyMonkey. L'instrument d'enquête et la méthodologie ont été développés par la SMQ et validés par le comité consultatif (voir le questionnaire en annexe). L'approche quantitative nous a permis de récolter des données sur les disciplines représentées dans les collections, le degré d'implantation de politiques liées aux collections et de vérifier l'intérêt des répondants à collaborer sur le plan du développement des collections. L'approche qualitative s'est avérée utile pour connaître l'avis des répondants quant aux actions à poser pour que le réseau muséal adopte des pratiques de collectionnement concerté. Afin de laisser une liberté aux répondants, nous avons intégré un minimum de questions obligatoires. De plus, nous avons proposé plusieurs questions à choix multiples. Il en résulte que le nombre de répondants varie quelque peu d'une question à une autre et que le nombre de réponses, pour les questions à choix multiples, est plus élevé que le nombre de répondants. Finalement, nous avons permis l'ajout de commentaires, ce qui rend l'analyse qualitative possible dans certains cas. Le questionnaire a été

¹ Cette rencontre s'est tenue à l'occasion de la réunion annuelle du Réseau Info-Muse, dans le cadre du congrès 2013 de la SMQ.

disponible entre le 21 juin et le 23 septembre 2013. Nous avons procédé à un rappel général le 12 juillet, puis à un rappel ciblé le 19 août. Cent vingt-quatre (124) réponses ont été reçues. Après validation, le nombre d'institutions muséales ayant répondu au sondage s'élève à 113. Parmi celles-ci, 103 font du collectionnement actif². Ce nombre correspond à 1/3 des membres institutionnels actifs de la SMQ (103/304) et constitue notre population d'enquête. Sans connaître le nombre exact de membres qui font du collectionnement actif, nous considérons qu'il s'agit là d'une bonne représentativité. En effet, la majorité de ceux ayant des collections sont également membres du Réseau Info-Muse. Ce nombre s'élève à 134, auquel il faut soustraire les institutions muséales disposant de collections fermées³. Nous pouvons donc supposer que le taux de réponse des institutions muséales membres de la SMQ ayant une collection ouverte (103) est assez représentatif de la réalité.

² On entend par collectionnement actif le fait d'acquérir, sur une base plus ou moins régulière, des objets, des spécimens ou des archives.

³ C'est le cas notamment de certaines congrégations religieuses.

Les répondants

Les répondants proviennent de 16 des 17 régions administratives du Québec. L'analyse des résultats en fonction d'une répartition régionale des répondants n'apporte pas d'information supplémentaire par rapport aux résultats globaux et risque de porter atteinte à l'anonymat des répondants. Cela s'avère, même en fusionnant certaines régions limitrophes. Nous avons donc décidé de privilégier une analyse globale des résultats, garantissant ainsi un portrait beaucoup plus conforme à la réalité des institutions muséales québécoises.

Tableau 1 Répartition des institutions muséales répondantes par région administrative⁴

Région administrative	Pourcentage de répondants
01 Bas-Saint-Laurent	6 %
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 %
03 Capitale-Nationale	12 %
04 Mauricie	5 %
05 Estrie	7 %
06 Montréal	23 %
07 Outaouais	4 %
08 Abitibi-Témiscamingue	6 %
09 Côte-Nord	1 %
10 Nord-du-Québec	-
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 %
12 Chaudière-Appalaches	5 %
13 Laval	1 %
14 Lanaudière	3 %
15 Laurentides	4 %
16 Montérégie	10 %
17 Centre-du-Québec	4 %
Total	100 %

La majorité des institutions muséales répondantes faisant du collectionnement actif se classifie comme étant des « musées » (70/103). Un peu plus du quart sont des « lieux d'interprétation » (27/103) et, fait intéressant, 6 répondants sont des « centres d'exposition ».

Tableau 2 Type d'institutions muséales faisant du collectionnement actif

Type d'institutions muséales	Pourcentage de répondants
Musée (n=70)	68 %
Lieu d'interprétation (n=27)	26 %
Centre d'exposition (n=6)	6 %
Total	100 %

⁴ Les pourcentages attribués aux régions ont été arrondis à l'unité près, ce qui explique que le total est quelque peu différent de la somme des résultats qui le compose.

Plus de la moitié des 103 répondants sont des institutions muséales reconnues et soutenues au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) (54/103). Près du quart sont reconnues, mais non soutenues (24/103) et un peu moins ne sont pas reconnues par le MCC (19/103). Six (6/103) répondants sont des musées nationaux. Cette dernière catégorie comprend des musées régis par une loi au Québec et des musées sous juridiction fédérale.

Tableau 3 Catégorie d'institutions muséales répondantes⁵

Catégorie d'institutions muséales	Pourcentage de répondants
Musée national ou musée loi (n=6)	6 %
Institution muséale reconnue et soutenue (n=54)	52 %
Institution muséale reconnue, non soutenue (n=24)	23 %
Institution muséale non reconnue (n=19)	18 %
Total	100 %

⁵ Les pourcentages attribués aux catégories d'institutions muséales ont été arrondis à l'unité près, ce qui explique que le total est quelque peu différent de la somme des résultats qui le compose.

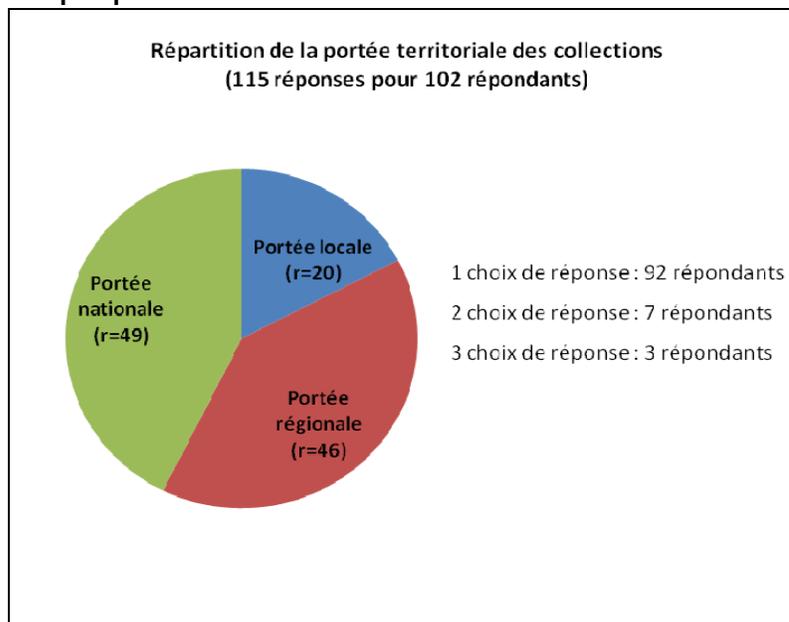
Les collections

Sur le plan territorial

Nous avons demandé aux institutions muséales d'identifier la portée territoriale de leurs collections ainsi que les axes de développement privilégiés. Trois choix de réponses furent suggérés, soit « **locale** », « **régionale** » ou « **nationale** ». L'analyse porte sur 102 répondants (une institution n'a pas répondu à cette question). Les réponses multiples étaient acceptées puisque les objets de collections peuvent à la fois avoir une importance locale, régionale et/ou nationale.

Quarante-huit pour cent (48 %) des répondants faisant du collectionnement actif considèrent que leurs collections ont une portée nationale (49/102). Dans 45 % des cas, les choix s'orientent vers une portée régionale (46/102), alors que 20 % des répondants estiment que leur collection a une portée locale (20/102). Rappelons qu'il était possible de faire plus d'un choix à cette question. Le nombre de réponses s'élève donc à 115 pour les 102 répondants. Toutefois, en compilant le nombre de réponses obtenues à cette question, on constate que la majorité des institutions (92/102) n'a fait qu'un seul choix.

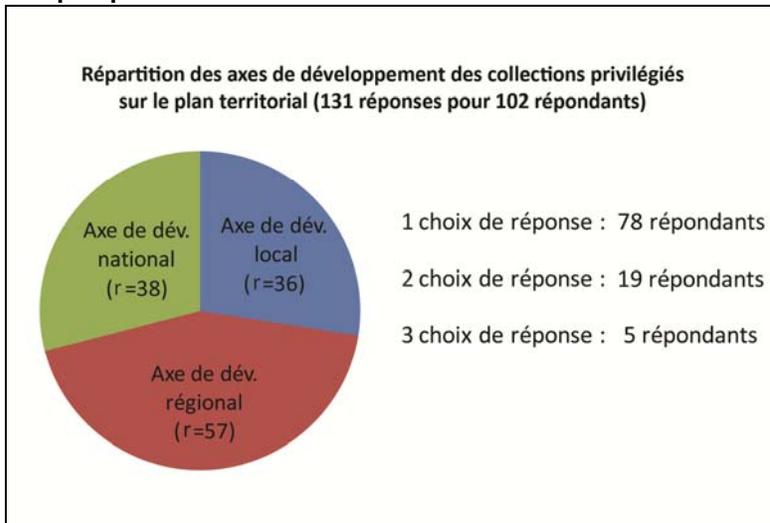
Graphique 1⁶



⁶ Dans ce graphique, la mention (r=x) correspond au nombre total de réponses obtenues pour chaque choix proposé. Cela explique que le total de réponses (115) est plus élevé que le nombre de répondants (102).

Pour ce qui est des axes de développement des collections, les résultats semblent plus partagés, ce qui révèle une tendance à l'élargissement des axes de collectionnement plutôt qu'à un resserrement de ceux-ci. En effet, le nombre de réponses multiples est de 14 % plus élevé que pour la portée territoriale existante (131 réponses plutôt que 115). De plus, le nombre de répondants ayant fait un choix unique pour cette question est moins élevé (78 plutôt que 92). Par ailleurs, on constate une tendance à vouloir développer davantage la portée régionale des collections (56 % ou 57/102), alors que 45 % mentionnent, à la question précédente, la portée régionale de leurs collections actuelles (46/102).

Graphique 2⁷



⁷ Dans ce graphique, la mention (r=x) correspond au nombre total de réponses obtenues pour chaque axe de développement proposé. Cela explique que le total de réponses (131) est plus élevé que le nombre de répondants (102).

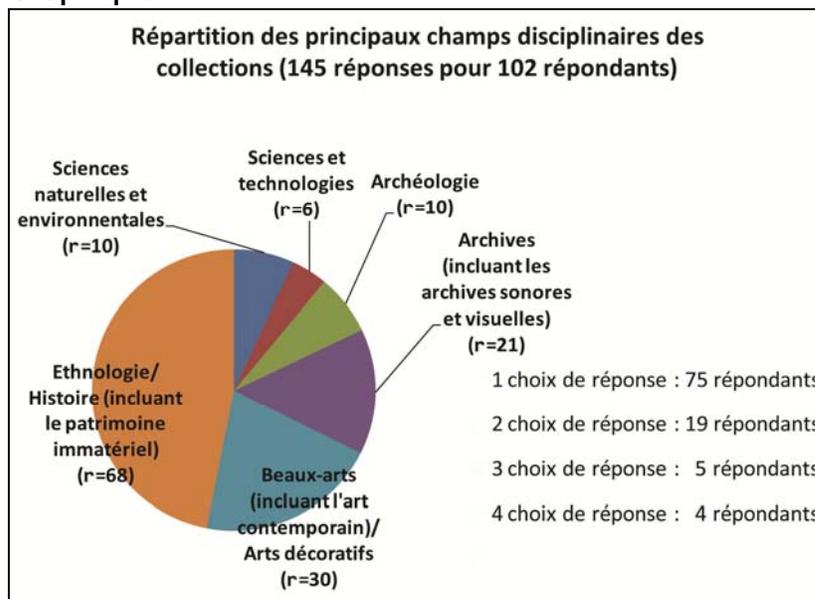
Sur le plan disciplinaire

Les répondants ont ensuite été invités à faire un exercice semblable, mais cette fois sur le plan disciplinaire. L'objectif était d'obtenir un portrait des collections actuelles et des axes de développement privilégiés par les institutions muséales.

Six (6) choix de réponses furent suggérés : Archéologie; Archives (incluant les archives sonores et visuelles); Beaux-arts (incluant l'art contemporain)/Arts décoratifs; Ethnologie/Histoire (incluant le patrimoine immatériel); Sciences naturelles et environnementales; ainsi que Sciences et technologies.

L'analyse de l'existant porte sur 102 répondants (une seule institution n'a pas répondu), et celle des axes de développement sur 103. Ici aussi, les choix multiples étaient permis. Vingt-sept pour cent (27 %) des répondants à la question portant sur les champs disciplinaires représentés dans leurs collections indiquent 2, 3 ou 4 choix différents. Le nombre total de réponses s'élève donc à 145, ce qui est compréhensible puisqu'il est fréquent qu'une institution muséale collectionne de façon multidisciplinaire. En compilant le nombre de réponses obtenues, on constate qu'une majorité d'institutions (75) a tout de même fait un seul choix et qu'aucun répondant n'a fait plus de 4 choix. Sans surprise, les collections d'ethnologie et d'histoire sont les plus représentées. La discipline la moins souvent sélectionnée est « Sciences et technologies », suivie de près par les sciences naturelles et environnementales et par l'archéologie.

Graphique 3⁸

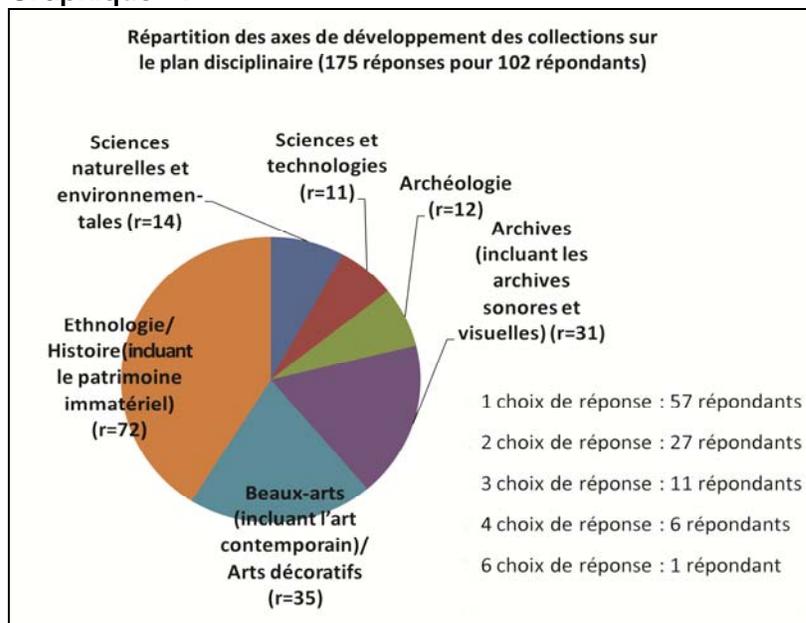


⁸ Dans ce graphique, la mention (r=x) correspond au nombre total de réponses obtenues pour chaque champ disciplinaire proposé. Cela explique que le total de réponses (145) est plus élevé que le nombre de répondants (102).

En ce qui a trait au développement des collections, les axes privilégiés sont plus nombreux. Le nombre de répondants ayant sélectionné les 4 disciplines suivantes comme axes de développement a augmenté de 4 % à 5 % par rapport au portrait de l'existant : Beaux-arts/Arts décoratifs, Ethnologie/Histoire, Sciences naturelles et environnementales et Sciences et technologies. Le plus faible taux d'augmentation (2 %) entre le collectionnement actuel et le développement envisagé est attribué à l'archéologie. Fait intéressant, la hausse la plus forte va aux collections d'archives. En effet, dix (10) répondants de plus ont retenu les archives comme axe de développement à privilégier dans le futur. Cette augmentation peut s'expliquer par une sensibilisation accrue des institutions muséales, ces dernières années, à l'importance des archives patrimoniales.

Par ailleurs, le nombre de réponses multiples est de 21 % plus élevé que pour les champs disciplinaires existants (175 choix de réponses plutôt que 145). Le nombre de répondants ayant fait plus d'un choix a augmenté, passant de 28 dans le cas de l'existant à 45 répondants pour les axes de développement. À la lumière de ces résultats, il semble que les institutions tendent à élargir l'éventail des disciplines qu'elles collectionnent.

Graphique 4⁹



⁹ Dans ce graphique, la mention (r=x) correspond au nombre total de réponses obtenues pour chaque axe de développement proposé. Cela explique que le total de réponses (175) est plus élevé que le nombre de répondants (102).

Les politiques liées au collectionnement

Politique d'acquisition

Les informations fournies par les répondants nous révèlent que la plupart des institutions muséales possèdent une politique d'acquisition (83/103 ou 81 %).

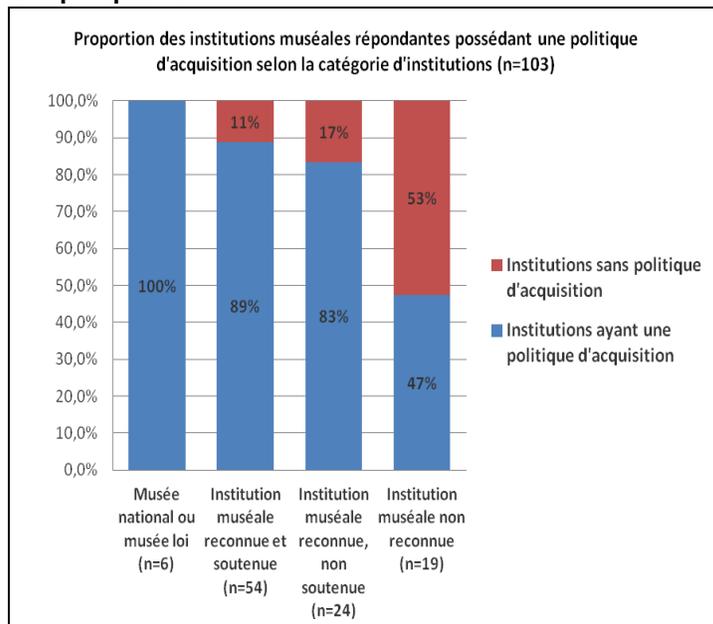
Typologiquement, on constate sans surprise que la majorité des musées est dotée d'une politique d'acquisition (90 % des répondants). Le pourcentage est plus faible pour les lieux d'interprétation (63 % des répondants) et pour les centres d'exposition (50 % des répondants).

Tableau 4 Répartition des institutions muséales répondantes possédant une politique d'acquisition selon le type d'institutions

Type d'institutions muséales	Institutions muséales possédant une politique d'acquisition (n=103)	
	Oui	Non
Musée (n=70)	63	7
Lieu d'interprétation (n=27)	17	10
Centre d'exposition (n=6)	3	3
Total	83	20

Selon les informations fournies par les répondants, la proportion des institutions muséales qui possèdent une politique d'acquisition augmente avec le niveau de soutien financier de l'État. Ainsi, la proportion des institutions muséales répondantes non reconnues par l'État québécois qui possèdent une politique d'acquisition est de 47 %. Cette proportion passe à 83 % pour les institutions muséales reconnues, mais non soutenues et à 89 % pour les institutions muséales reconnues et soutenues par Québec. Elle est de 100 % dans le cas des musées nationaux ou loi, qu'ils soient sous juridiction québécoise ou canadienne. À la lumière de ces résultats, il semble que les institutions muséales les plus outillées sur le plan du collectionnement sont celles qui reçoivent davantage de financement de l'État.

Graphique 5



Des 81 répondants qui disposent d'une politique d'acquisition, 70 % (n=57) rencontrent parfois (n=52) ou souvent (n=5) des problèmes d'application. Les raisons de ces difficultés sont multiples, mais celles les plus souvent mentionnées peuvent être regroupées de la façon suivante :

- Manque de ressources humaines (temps et expertise) et de ressources financières pour documenter adéquatement les propositions d'acquisition.
- Nécessité de revoir, mettre à jour ou d'adapter la politique d'acquisition.
- Difficultés à refuser les dons intéressants, mais non compatibles avec les axes de collectionnement ou encore provenant d'un donateur important pour l'institution.
- Manque d'espace d'entreposage pour accepter de nouvelles acquisitions.

Par ailleurs, neuf (9) répondants indiquent que la raison principale du succès d'application de leur politique d'acquisition réside dans le fait qu'elle est bien définie, appliquée avec rigueur et mise à jour régulièrement. Notons que 7 % des répondants (6/81) jugent leur politique d'acquisition trop récente pour en évaluer la performance.

Politique d'aliénation

Le nombre d'institutions muséales répondantes qui possèdent une politique d'aliénation est sensiblement moins élevé que pour les politiques d'acquisition. Ainsi, des 101 répondants à cette question, 62 ont répondu par l'affirmative (61 %). On se rappellera que la proportion s'élevait à 81 % dans le cas de la présence de politiques d'acquisition.

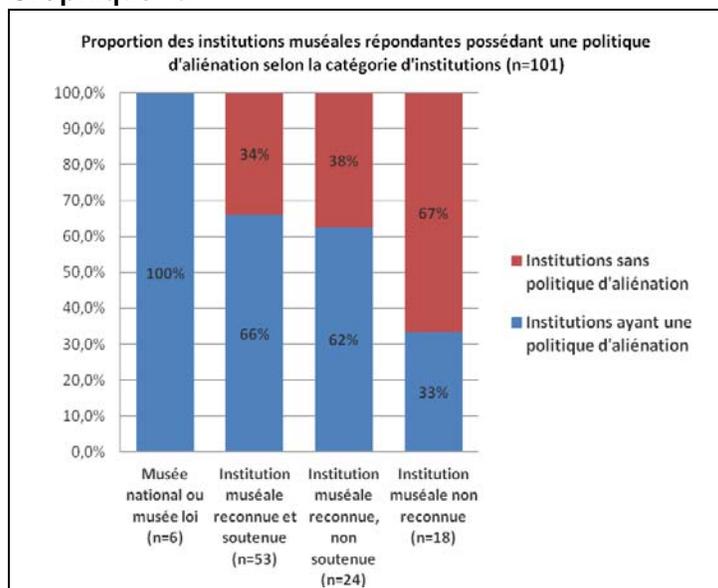
Sans surprise, les « musées » s'avèrent les plus nombreux à posséder une politique d'aliénation (75 %), alors que 37 % des « lieux d'interprétation » et seulement 17 % des « centres d'exposition » en sont dotés.

Tableau 5 Répartition des institutions muséales répondantes possédant une politique d'aliénation selon le type d'institutions

Type d'institutions muséales	Institutions muséales possédant une politique d'aliénation (n=101)	
	Oui	Non
Musée (n=68)	51	17
Lieu d'interprétation (n=27)	10	17
Centre d'exposition (n=6)	1	5
Total	62	39

Lorsqu'on répartit les réponses concernant la politique d'aliénation selon la catégorie d'institution, on constate que le fait de posséder une politique d'aliénation augmente avec le niveau de soutien financier de l'État. Cependant, la différence est moins marquée entre les institutions muséales reconnues et soutenues (66 %) et celles qui ne sont pas soutenues (62 %) au fonctionnement. Les institutions muséales non reconnues par l'État québécois qui possèdent une politique d'acquisition sont peu nombreuses (33 %), alors que le pourcentage est de 100 % pour les musées nationaux ou loi.

Graphique 6



Cinquante-cinq pourcent (55 %) des répondants qui disposent d'une politique d'aliénation rencontrent parfois (n=28) ou souvent (n=5) des problèmes d'application (60 personnes ont répondu à cette question). Les raisons les plus souvent évoquées peuvent être regroupées de la façon suivante :

- Manque de ressources humaines (temps et expertise) et financières pour documenter adéquatement les aliénations potentielles.
- Difficulté de prise de décision, en raison du type d'œuvres ou d'objets, d'une divergence d'opinions à l'interne ou encore d'une inquiétude sur le devenir des objets une fois aliénés.

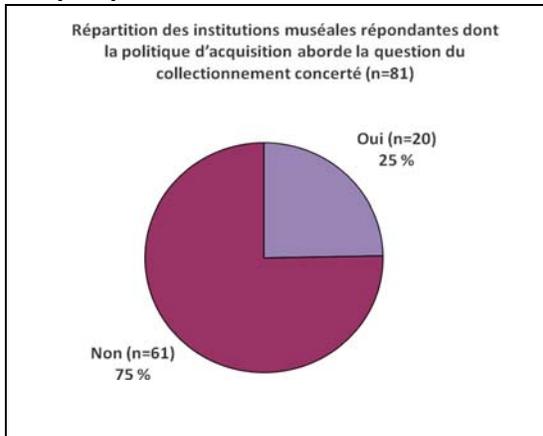
Notons que le manque de ressources humaines et financières est signalé comme problématique autant pour l'application des politiques d'acquisition que pour l'application des politiques d'aliénation.

Quinze (15) répondants pratiquent peu ou ne pratiquent pas l'aliénation. Le facteur de succès de l'application de la politique d'aliénation le plus fréquent est, comme dans le cas des politiques d'acquisition, une politique bien définie et appliquée avec rigueur. Quelques répondants considèrent leur politique d'aliénation trop récente pour en évaluer la performance.

La collaboration

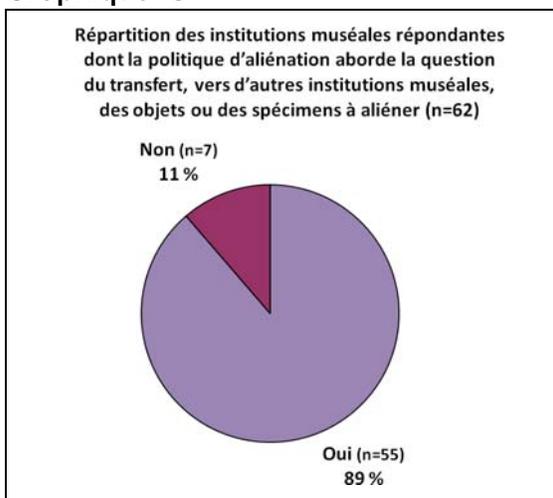
Parmi les 81 répondants possédant une politique d'acquisition, seulement 25 % (20/81) abordent la question du collectionnement concerté. Six (6) institutions ne traitant pas de ce sujet dans leur politique d'acquisition ont ajouté un commentaire afin de souligner qu'en pratique, elles le font, tandis que 3 autres répondants précisent que leur politique est en processus de révision, ce qui laisse supposer qu'ils y introduiront la notion de collaboration entre institutions.

Graphique 7



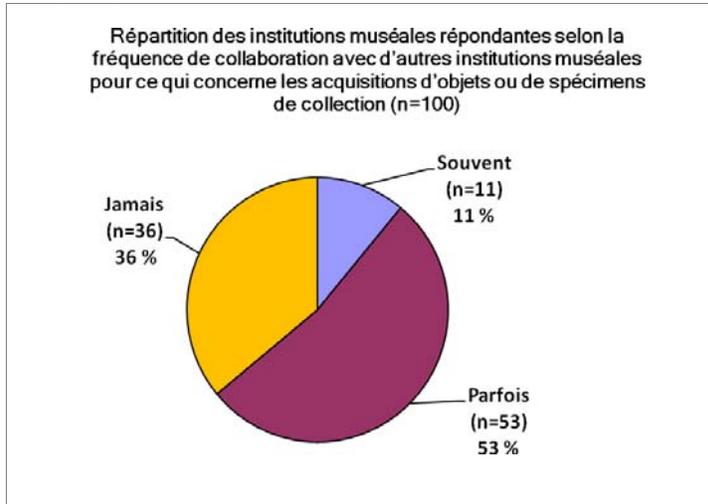
Par ailleurs, une large majorité de répondants qui possède une politique d'aliénation aborde, à l'intérieur de celle-ci, la question du transfert vers d'autres institutions d'objets ou de spécimens de collection (89 % ou 55/62). Ce résultat confirme que les institutions muséales respectent, sur ce point, le code de déontologie muséal et dirigent ou tentent de diriger vers d'autres institutions muséales les objets ou les spécimens qu'elles ont décidé d'aliéner.

Graphique 8



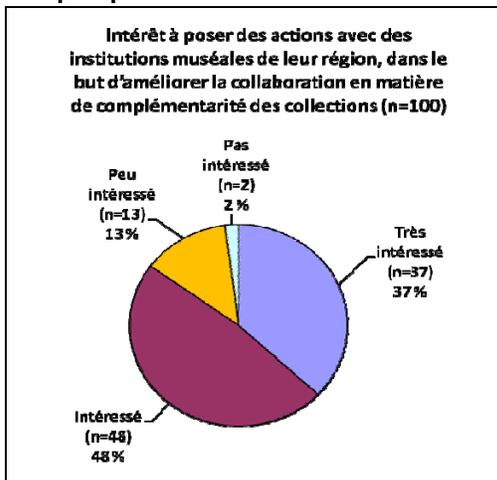
Nonobstant la présence ou non de politiques d'acquisition ou d'aliénation, nous avons demandé aux institutions muséales d'évaluer leur fréquence de collaboration en ce qui concerne les acquisitions. Sur 100 répondants à cette question (3 n'ont pas répondu), la majorité (64/100) a répondu par l'affirmative. Onze répondants mentionnent qu'il leur arrive « souvent » et 53 autres « parfois » de collaborer. Fait intéressant, 9 des 36 institutions ayant répondu qu'elles ne collaborent jamais à ce chapitre, ont indiqué dans le questionnaire qu'elles sont intéressées ou très intéressées à le faire.

Graphique 9

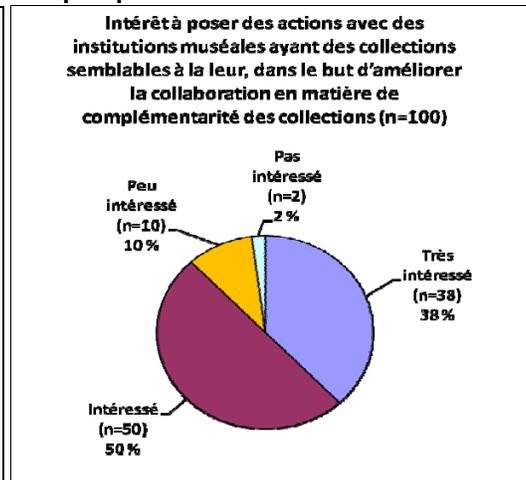


Les répondants se sont montrés encore plus intéressés à poser des actions afin d'améliorer la collaboration entre institutions en termes d'acquisitions. En effet, 85 % des répondants à cette question sont « intéressés » (n=48) ou « très intéressés » (n=37) à collaborer avec des institutions de leur région. L'intérêt à poser des actions avec des institutions muséales ayant des collections semblables à la leur est encore plus élevé (88 %). On peut donc en conclure que les répondants accordent une grande importance à la question du collectionnement concerté.

Graphique 10



Graphique 11



Les principaux constats

Les principaux constats émergeant de la présente étude sont les suivants :

1. Quoique la majorité des institutions muséales répondantes qui collectionnent activement soit des « musées » (68 %), plus du tiers sont des institutions muséales qui, selon la définition généralement admise au Québec, ne font pas de collectionnement actif (27 « lieux d'interprétation » et 6 « centres d'exposition »). La présente enquête ne permet pas de savoir si ces institutions veulent ou non modifier leur statut.
2. Au sujet du développement des collections, on remarque une tendance à vouloir restreindre la portée nationale de celles-ci pour se concentrer sur un développement régional. On perçoit également une tendance à vouloir multiplier les disciplines collectionnées. Il s'agit d'une tendance qui, à première vue, pourrait être perçue comme antinomique d'un développement concerté des collections. Toutefois, les commentaires indiquent que la portée territoriale d'une collection justifie parfois des choix disciplinaires multiples. Par ailleurs, il ne semble pas y avoir de corrélation entre l'absence de politiques liées aux collections et l'éventail des disciplines collectionnées.
3. L'enquête révèle également que plus une institution reçoit du soutien financier de l'État, plus elle est susceptible d'être outillée en matière de politiques liées aux collections. En effet, la proportion des institutions dotées d'une politique d'acquisition est presque deux fois plus élevée pour les institutions reconnues et soutenues que pour celles non reconnues. Les résultats sont semblables lorsque la question porte sur la présence d'une politique d'aliénation.
4. La plupart des répondants sont dotés d'une politique d'acquisition (81 %), mais 70 % d'entre eux ont « parfois » ou « souvent » des difficultés à la mettre en application, en raison notamment du manque de temps et de personnel pour prendre des décisions éclairées.
5. La majorité des institutions muséales répondantes collabore déjà sur le plan des acquisitions (64 %) et la volonté de collaboration est encore plus élevée (entre 85 et 88 %). Toutefois, seulement un quart des répondants abordent la question du collectionnement concerté à l'intérieur de leur politique d'acquisition.
6. Finalement, lors des consultations de Trois-Rivières et de Montréal, une partie importante des discussions a porté sur l'aliénation, ce qui indique une réelle préoccupation à cet égard.

Les besoins identifiés et les actions à entreprendre

Nous avons demandé aux répondants de proposer des actions pouvant être réalisées par la SMQ ou les institutions muséales elles-mêmes, afin d'améliorer la collaboration sur le plan du collectionnement. Ces questions étaient ouvertes et nous avons reçu plus de 70 commentaires pour chacune d'entre elles. Ce nombre est relativement élevé pour des questions non obligatoires et révèle, à notre avis, un intérêt certain pour le sujet. L'analyse des réponses nous a permis d'identifier les attentes et de confirmer les besoins des membres à l'égard du collectionnement concerté.

Par ailleurs, lors des consultations, les membres présents ont été invités à réfléchir à leurs besoins en matière de pratiques liées aux collections d'une part et aux stratégies de collaboration à adopter pour le collectionnement d'autre part. Les questions portant sur l'aliénation ont suscité beaucoup de discussions. Il en ressort notamment l'importance de mener de sérieuses recherches documentaires sur les œuvres d'art et les objets de collection préalablement à toute aliénation.

Après l'analyse des réponses écrites du questionnaire et des commentaires formulés verbalement lors des consultations régionales, nous avons compilé les propositions et les demandes. En résumé, les membres attendent de la SMQ qu'elle leur fournisse **des modèles de politiques et des outils reliés au collectionnement** ainsi que des occasions de **partager leur réalité et leurs expériences** entre pairs. Les commentaires liés aux actions que les institutions se sont proposées à elles-mêmes font miroir à ces propositions. Elles souhaitent échanger sur les problématiques liées au collectionnement et utiliser des outils intégrant le concept de développement concerté et responsable des collections.

En ce qui concerne les **occasions de discussion et de réseautage**, les sujets suggérés sont multiples, mais les questions reliées à une meilleure connaissance des axes de collectionnement, des problèmes d'élagage, de cession d'objets de collections et du manque d'espace de réserve ont été soulignées très fréquemment. On a aussi mentionné l'intérêt de donner la parole à des représentants d'institutions muséales ayant procédé à des exercices réussis de concertation en matière de collectionnement. La SMQ a l'intention de répondre à cette demande dans les meilleurs délais.

Plusieurs commentaires portent sur la volonté de mieux connaître les **missions et les axes de collectionnement** des membres du réseau afin d'améliorer la collaboration. Ces commentaires se divisent en deux parties, soit faciliter l'accès à l'information et susciter la création de liens plus étroits entre les institutions complémentaires. À ce sujet, la SMQ mettra en ligne un répertoire comportant les déclarations de mission et les axes de développement des membres. La participation à ce répertoire sera volontaire et l'outil permettra la recherche selon différents critères.

Les membres mentionnent à maintes reprises leurs besoins de bénéficier d'**outils** et de **formation** pour le développement des collections. Ils souhaitent que la SMQ les accompagne notamment en leur fournissant des guides et des modèles de politiques d'acquisition et d'aliénation. Ils considèrent également l'importance d'aborder la question de la collaboration entre institutions à l'intérieur de ces modèles. Afin de

répondre à cette demande, la SMQ envisage d'élaborer un guide électronique sur la rédaction de politiques d'acquisition et d'aliénation comprenant des modèles de politiques et des exemples réels. De plus, la SMQ a l'intention d'évaluer la possibilité de mettre en place un **service d'accompagnement** pour la préparation de politiques en gestion des collections.

Plusieurs membres soulignent l'importance de **l'accès aux données** sur les collections, par l'intermédiaire de la base de données Info-Muse, comme façon de repérer les redondances et les lacunes en termes de collectionnement dans les institutions muséales québécoises en général. Une question sous-jacente, également abordée, concerne le manque de ressources humaines et financières permettant de **documenter** et de mettre en réseau les données sur ses collections. La SMQ poursuivra donc ses efforts de représentations auprès des instances concernées afin de demander des programmes d'aide financière dédiés notamment au traitement des collections (inventaire, recherche, numérisation, conservation).

Remerciements

La Société des musées du Québec remercie le ministère du Patrimoine canadien qui a rendu ce projet possible grâce à une subvention du Programme d'aide aux musées. Elle tient à exprimer sa reconnaissance aux membres du comité consultatif qui ont donné leur temps et fourni leur expertise pour valider les différentes étapes du projet : Guylaine Archambault du Musée Armand-Frappier, Yves Bergeron de l'Université du Québec à Montréal, Daniel Bissonnette du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, Cécile Gélinas du Musée des beaux-arts de Sherbrooke, Bernard Lamarche du Musée national des beaux-arts du Québec, Sophie Limoges de Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal et Guy Vadeboncoeur du Musée McCord Stewart. Les nombreux répondants à l'enquête ainsi que les membres présents aux consultations en région doivent également être remerciés. Finalement, la SMQ souligne la précieuse contribution de Boréal, centre d'histoire de l'industrie papetière et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, qui ont accepté de nous accueillir à l'occasion des consultations de Trois-Rivières et de Montréal.

ANNEXE

Questionnaire : *Enquête sur le collectionnement concerté*



Portrait des collections et des pratiques de collectionnement

OBJET DE L'ENQUÊTE

L'objectif de cette enquête, menée par la Société des musées québécois (SMQ), est d'établir un portrait des collections muséales québécoises, des pratiques de collectionnement et des collaborations entre institutions à cet effet.

L'analyse des résultats permettra d'une part de mesurer les besoins des institutions muséales en matière de politiques et de pratiques de collectionnement. D'autre part, l'enquête mettra en lumière l'intérêt du réseau muséal québécois à travailler à l'élaboration de lignes directrices associées au collectionnement concerté entre les institutions muséales. Ce besoin a été identifié lors du Grand Chantier des [États généraux des musées du Québec](#) et a donné lieu à une recommandation (recommandation 34, page 47).

CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeureront confidentiels. Les coordonnées des personnes et des institutions participantes ne seront pas divulguées. Seules des données agrégées seront utilisées dans le rapport d'étude.

À QUI S'ADRESSE CE QUESTIONNAIRE?

- Aux institutions muséales membres de la SMQ, qui possèdent des collections.

DATE LIMITE : 12 août 2013

INFORMATION PRATIQUE

- Veuillez ne remplir qu'un seul questionnaire par institution.
- Pour vous déplacer entre les pages du questionnaire, veuillez utiliser les boutons « précédent » et « suivant » au bas de chaque page plutôt que ceux de votre navigateur Internet.
- Si vous quittez le questionnaire avant de l'avoir terminé, vous devrez recommencer.
- Une fois rempli, le questionnaire sera dirigé automatiquement vers le Réseau Info-Muse de la SMQ qui en compilera les résultats. Vous ne recevrez pas de confirmation de réception.
- Veuillez communiquer avec nous si vous constatez une erreur après avoir envoyé votre questionnaire (infomuse@smq.qc.ca).

QUESTIONNAIRE

1. Nom complet de l'institution

2. Région administrative de l'institution

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

3. Coordonnées du répondant

Nom, Prénom :

Titre :

Téléphone :

Courriel :

4. Type d'institution

- Musée
- Lieu d'interprétation
- Centre d'exposition

5. Catégorie d'institution

- Musée national ou musée loi
- Institution muséale reconnue et soutenue au fonctionnement
par le ministère de la Culture et des Communications
- Institution muséale reconnue, non soutenue au fonctionnement
par le ministère de la Culture et des Communications
- Institution muséale non reconnue par le ministère de la
Culture et des Communications

6. Quelle est la principale portée territoriale de vos collections?

- Locale
Régionale
Nationale

7. Quel est le principal champ disciplinaire représenté dans vos collections?

- Archéologie
Archives (incluant les archives sonores et visuelles)
Beaux-arts (incluant l'art contemporain)/Arts décoratifs
Ethnologie/Histoire (incluant le patrimoine immatériel)
Sciences naturelles et environnementales
Sciences et technologies

Commentaires

8. Est-ce que votre institution acquiert, sur une base plus ou moins régulière, des objets, des spécimens ou des archives pour ses collections (collectionnement actif)?

Le terme *objet* fait référence à toute pièce de collection, qu'il s'agisse d'ethnologie, d'histoire, de beaux-arts, d'arts décoratifs, d'archéologie ou de technologie. Le terme *spécimen* désigne toute pièce de collection de sciences naturelles (spécimen vivant ou naturalisé ou échantillon minéralogique). Le terme *archives* fait référence aux documents originaux conservés en raison de leur valeur historique ou patrimoniale.

Oui

Non *Fin du questionnaire.*

Si vous avez répondu non, vous avez rempli le questionnaire. Merci de votre collaboration.

9. Quels sont les axes de développement des collections que votre institution privilégie sur le plan territorial?

- Local
Régional
National

10. Quels sont les axes de développement des collections que votre institution privilégie sur le plan disciplinaire?

- Archéologie
Archives (incluant les archives sonores et visuelles)
Beaux-arts (incluant l'art contemporain)/Arts décoratifs
Ethnologie/Histoire (incluant le patrimoine immatériel)
Sciences naturelles et environnementales
Sciences et technologies

Commentaires

11. Est-ce que votre institution possède une politique d'acquisition ?

Oui

Non *Passez à la question 14.*

12. Est-ce que la politique d'acquisition de votre institution aborde la question du collectionnement concerté?

Oui

Non

Commentaires

13. Est-ce que votre institution éprouve des difficultés à appliquer sa politique d'acquisition ?

Souvent

Parfois

Jamais

Si vous avez répondu « Souvent » ou « Parfois », pouvez-vous identifier la nature de ces difficultés? Si vous avez répondu « Jamais », pouvez-vous identifier les raisons de ce succès?

14. Est-ce que votre institution possède une politique d'aliénation?

Oui

Non *Passez à la question 17.*

15. Est-ce que la politique d'aliénation de votre institution aborde la question du transfert, vers d'autres institutions muséales, des objets ou des spécimens que vous désirez aliéner?

Oui

Non

Commentaires

16. Est-ce que votre institution éprouve des difficultés à appliquer sa politique d'aliénation?

Souvent

Parfois

Jamais

Si vous avez répondu « Souvent » ou « Parfois », pouvez-vous identifier la nature de ces difficultés? Si vous avez répondu « Jamais », pouvez-vous identifier les raisons de ce succès?

17. Vous arrive-t-il de collaborer avec d'autres institutions muséales pour ce qui concerne les acquisitions d'objets ou de spécimens de collection?

Souvent
Parfois
Jamais

18. Seriez-vous intéressé à poser des actions avec des institutions muséales de votre région dans le but d'améliorer la collaboration en matière de complémentarité des collections?

Très intéressé
Intéressé
Peu intéressé
Pas intéressé

Commentaires

19. Seriez-vous intéressé à poser des actions avec des institutions muséales ayant des collections semblables à celles de votre institution dans le but d'améliorer la collaboration en matière de complémentarité des collections?

Très intéressé
Intéressé
Peu intéressé
Pas intéressé

Commentaires

20. **Quelles actions la SMQ pourrait-elle poser afin d'aider le réseau muséal québécois à adopter des pratiques de collectionnement concerté?**

21. **Quelles actions les institutions muséales pourraient-elles poser afin de favoriser l'adoption de pratiques de collectionnement concerté?**

22. **Autres commentaires**

Veillez faire parvenir le questionnaire au Réseau Info-Muse à l'adresse suivante : infomuse@smq.qc.ca.

Merci de votre collaboration.